

2019-2020

PROJET PEDAGOGIQUE



CE DOCUMENT EST À CONSERVER TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT.

Rue de Gorhez, 13 4880 AUBEL
087/68.79.08
0494/59.09.57
ecole.libre@aubel.be

Projet pédagogique

Le projet pédagogique de notre école s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'enseignement fondamental catholique.

Les idées clés de ce projet sont :

1. S'enrichir de la diversité des autres et devenir citoyen

C'est accepter et profiter des acquis, des différences et des talents de chacun ainsi que des conflits inhérents au groupe pour les exploiter et enrichir ce groupe ; tenir compte du vécu de chacun pour que chaque individu se sente respecté, écouté, reconnu et aimé.

Ceci dans le but de former un citoyen respectueux et tolérant capable de s'enrichir de la diversité des autres pour grandir.

2. Construire son savoir

C'est grâce à un environnement riche et référentiel, grâce à des situations variées, permettre à l'enfant de grandir seul et avec les autres en développant son corps, son cœur et son cerveau pour devenir une personne autonome et responsable.

Construire c'est rendre l'enfant acteur de ses apprentissages, c'est expérimenter, toucher, vivre, sentir, synthétiser, communiquer, c'est-à-dire exploiter des expériences qui ont du sens pour l'enfant.

Apprendre ainsi engendre du plaisir, de la courtoisie, de l'amusement et du bien-être.

3. Pratiquer l'évaluation formative

L'évaluation et l'auto-évaluation ont pour but de situer l'évolution des apprentissages.

C'est aider l'enfant à aborder de « nouvelles situations » grâce à ses erreurs.

L'erreur doit devenir un tremplin pour de nouveaux apprentissages.

Elle doit aider l'enfant à s'améliorer et à réajuster son action.

L'enseignant se rend compte des procédures utilisées et des obstacles rencontrés.

Il peut ainsi proposer de nouvelles activités pour progresser vers l'objectif à atteindre.

Cette évaluation formative rend l'enfant acteur et responsable de son développement dans la mesure où elle s'accompagne d'une auto-évaluation.

4. Assurer la continuité des apprentissages

Apprendre nécessite du temps et construire des compétences est un processus lent.

C'est pourquoi l'école s'organise en cycles d'apprentissages dans lesquels chaque enfant progressera dans le respect de sa personnalité et de son rythme propre.

Les enseignants organisent des activités qui permettent à chacun de progresser à partir de ce qu'il a déjà construit conscient des exigences légales attendues.

Les enseignants gèrent en coresponsabilité les activités sur la durée du cycle.

5. Différencier les apprentissages

Chaque enfant évolue différemment et doit pouvoir trouver des types, des niveaux et des structures d'apprentissage en fonction de son rythme, de son bagage affectif et culturel.

Différencier les apprentissages c'est aussi privilégier les savoir-faire sans oublier le savoir.

6. Pratiquer un métier collectif

C'est collaborer tous ensemble pour aider l'enfant à développer les mêmes compétences de 2.5 à 12 ans et pour assurer le développement global, à la fois affectif, psychologique, moteur et intellectuel.

C'est assurer ensemble la responsabilité globale de l'enfant.

7. Construire une communauté ouverte sur l'extérieur

C'est prendre en compte et considérer comme une richesse la variété culturelle de tous les enfants.

C'est tenir compte des réalités politiques, économiques, sociales, de l'évolution scientifique pour permettre à l'enfant de s'impliquer dans cette réalité et d'utiliser les ressources de son environnement pour s'insérer dans la société d'aujourd'hui et de demain.